

DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE D'ISDES

45620

TÉLÉPHONE : 02.38.29.10.82

TÉLÉCOPIE : 02.38.29.12.53

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 MAI 2014

Date de convocation : L'an deux mil quatorze, le lundi vingt-six mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal
20 mai 2014 légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence
Nombre de Conseillers de Monsieur COLAS Christian, Maire.
En exercice : 15 Etaient présents : Mesdames et Messieurs COLAS Christian, VALLÉE Bernadette,
Présents : 15 LANGLOIS Christiane, POIRIER Isabelle, d'HÉROUVILLE Emmanuel, CARROUÉE Henri,
Votants : 15 MARTINAT Séverine, LECLAIR Nadine, BOUGUEREAU Jean-Noël, d'HÉROUVILLE
Yolande, GARCIA Claire, POMMEREAU François, MEUNIER Pierre, MARIE Olivier,
KURYS Vincent. Secrétaire de séance : Madame d'HÉROUVILLE Yolande.

NUMÉRISATION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES – CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Conseil Général du Loiret pour la numérisation des archives paroissiales datant d'avant 1792 ainsi que des archives d'État Civil de la première moitié du XIXème siècle, appartenant à la Commune, à titre gratuit.

CRÉATION D'UNE COMMISSION SÉCURITÉ

Le Conseil Municipal décide de créer une commission « sécurité » composée de : Monsieur MEUNIER Pierre, Mesdames VALLÉE Bernadette, GARCIA Claire et chargée de préparer les dossiers sur la sécurité civile, la sécurité routière et la sécurité de défense nationale.

CRÉATION D'UNE COMMISSION CULTURE

Le Conseil Municipal décide de créer une commission « culture », composée de : Mesdames POIRIER Isabelle, MARTINAT Séverine, LECLAIR Nadine, d'HÉROUVILLE Yolande, GARCIA Claire et chargée de préparer les projets de types culturels (permettant d'assurer du lien social dans la commune) et d'étudier l'utilisation de locaux communaux inoccupés.

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'INDEMNITÉS

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 voix contre, décide d'accorder au comptable public l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an et l'indemnité de confection des documents budgétaires.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS – SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE INGENOV 45

Le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur d'HÉROUVILLE Emmanuel, aux fins de représenter la Commune aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société Publique Locale « Ingenov 45 » et au sein de l'Assemblée Spéciale des actionnaires non directement représentés au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale « Ingenov 45 ».

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur Maire indique que la commission communale des impôts directs comprend, outre le Maire chargé d'en assurer la présidence, six commissaires titulaires et six suppléants. Ces derniers seront désignés par les services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. Cette liste est ainsi arrêtée :

1. Contribuables domiciliés dans la Commune :

Titulaires
M. d'HÉROUVILLE Emmanuel
Mme GORKA Virginie
Mme PACAUD Anne-Christine
M. LAVIELLE Dany
Mme GARCIA Claire
M. NOEL Alexandre
Mme GESSAT Véronique
M. COUVERT Gérard

Suppléants
M. BERDAL Gérard
M. PACAUD Damien
Mme LÉBOULANGER Françoise
M. FAUCONNET Aurélien
M. POMMEREAU François
Mme LECLAIR Nadine
M. MEUNIER Pierre
M. LE CONTE Patrice

2. Contribuables domiciliés hors de la Commune :

Titulaires
M. PILLIARD Jean-Claude
18410 BRINON-SUR-SAULDRE
M. LOUIS Charles-Henry
18410 CLÉMONT

Suppléants
Mme CORNILLE Annick
92000 NANTERRE
Mme FRANÇOIS Ariane
18410 BRINON-SUR-SAULDRE

3. Contribuables propriétaires de bois domiciliés dans la Commune :

Titulaires
M. LANGLOIS Patrick
M. de MAINTENANT Philippe

Suppléants
M. GAVILLON Michel
M. CINQUIN Gérard

Informations sur les réunions syndicales et intercommunales :

Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud : Information donnée par Bernadette Vallée

Président Monsieur HAUCHECORNE

Budget de 8 M€ que ce syndicat affecte pour subventionner différentes actions dont

- crédit isolation, pour lequel sont éligibles les bâtiments communaux mais aussi les bâtiments privés,
- crédit pour les actions de biodiversité,
- crédit pour les travaux d'aménagement dans les bâtiments pouvant recevoir du public,
- crédit pour « idées en campagne », études de la trame verte et bleue (Isdes est peu concerné), « le pays à vélo » (Isdes n'est pas concerné).

Le Pays intervient aussi dans :

- le SCOT (PLU à l'échelle de plusieurs communes).
- le Conseil de développement du pays (concerne la culture, le social, le paysage, etc...), conseil dans lequel les Isdois peuvent intervenir. Ce conseil est situé dans les locaux du domaine de CIRAN. Il est à constituer pour la partie Sologne Val Sud.

SIRIS : Information donnée par Isabelle Poirier

Aménagement du temps scolaire pour les enfants d'ISDES : et notamment la question du mercredi avec la cantine et la garderie l'après-midi.

Syndicat Intercommunal de la vallée du Beuvron : Présentation par Emmanuel d'Hérouville

Une réunion s'est tenue à la mairie de Bracieux, en présence du président, Monsieur DESROCHE, qui a été reconduit. Emmanuel d'Hérouville a été élu vice-président (il était déjà vice-président du syndicat de la vallée du Beuvron amont (l'un des 4 sous syndicats). Il précise que l'entretien des berges du Beuvron se fait de manière « douce » (à la tronçonneuse et pas à la pelleuse !).

CCAS : Présentation par Nadine LECLAIR

Trois personnes, habitantes d'Isdes et non élues, doivent être désignées pour participer aux réunions du CCAS. Un appel a été fait auprès des associations sociales du Loiret ; elles ont jusqu'au 31 mai pour désigner des représentants.

Points Divers :

- Le maire informe qu'il a autorisé le Comptable du Trésor à engager des poursuites auprès des mauvais payeurs.
 - Les travaux d'assainissement ont donné lieu à une première réunion avec les entreprises le 19 mai ; il ressort que les travaux pourront commencer dès le lundi 16 juin, après une séance de piquetage le mardi 10 juin.
- La prochaine réunion du conseil municipal est programmée au mardi 24 juin à 19h.

La séance est levée à 21 h 15.

Pour extrait,
Le Maire,

